

OBJET : Article Magazines municipaux

Des demandes d'étrennes encadrées

**La fin et le début d'année sont souvent synonymes d'arnaque à la vente de calendriers.
En revanche, chacun est libre de donner des étrennes aux ripeurs à sa convenance.**

Afin de prévenir toutes situations abusives, le Sigidurs consent à ces sollicitations sur présentation d'une carte professionnelle de nos collecteurs Sepur ou Paprec selon les communes desservies et en dehors des heures de collectes de vos déchets.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le calendrier de collecte au nom de votre commune sera distribué GRATUITEMENT dans votre boîte-aux-lettres courant décembre et disponible également sur le site internet du Sigidurs.

Si vous avez un moindre doute soyez prudents, n'ouvrez pas la porte et appelez le numéro vert du Sigidurs afin de nous le signaler.

0 800 735 736 > Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.